



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 1er juillet 2018	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 - 10 : Partiellement nuageux [Temp. : 35 °C]				
État de la piste	Courses 1 - 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	2 BF	Nombre total d'inscriptions	67/68
Paris mutuels	134 813 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Mike	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Réunion du paddock avec le juge Ernie O'Dwyer et Peter Andrusek, le Directeur Général, en lien avec les protocoles en vigueur pour ce soir afin d'améliorer les conditions météorologiques tant pour les chevaux que pour les participants.
- Nous avons discuté avec Peter Andrusek, le Directeur Général, à propos des procédures visant les réclamations par rapport à la demande d'exclusion de la 8^{ème} course du 28 juin 2018. À l'avenir, la personne qui traitera de ce dossier de réclamations ne s'occupera que de cela.

Courses :

- [Niveau 1](#) les protocoles relatifs aux conditions météorologiques sont en vigueur ce soir à cause de conditions humides et chaudes (heure de départ plus courte, tous les chevaux seront surveillés de plus près par Lynda Attack-Berthiaume, le vétérinaire officiel de la CAJO, les entrées des paddocks seront prévues de plus gros ventilateurs, de l'eau froide et de la glace seront également fournies, etc.).

1. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Heure de départ reportée à cause d'un moment de divertissement offert par la CAJO, consistant dans une imitation de Shania Twain. Rien à signaler.
4. Enquête pour le #4 COMMISSIONER DALEY (Brett MacDonald) qui a fait un bris avant le départ ; le #4 était à l'intérieur du poteau du départ quand le juge de départ avait lâché les chevaux et il a eu un bon départ (Directive 22.03 (k) de la CAJO). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/-9Xe-7x qM>

5. Rien à signaler.
6. Heure de départ reportée à cause d'un moment de divertissement offert par la CAJO, consistant dans une imitation de Shania Twain. Enquête pour le #4, WINGS OF BALLYKEEL (Pascal Berube), après le poteau du 1/2 mille ; le #4 a subi un bris d'équipement (l'attache-langue), a causé un bris et provoqué une interférence au #1, CHEQUE THE MAGIC, (interférence causée par un bris) et le #7, SKY LAV (interférence) ; aucun placement nécessaire puisque le #4 est arrivé en dernier (le 9^{ème}) ; le Dr. Atack-Berthiaume, le vétérinaire officiel de la CAJO, nous a informés que le #4 s'était étouffé ; le #4 doit se qualifier (Directive 12.06 de la CAJO) et a été placé sur la Liste de chevaux à surveiller du vétérinaire (l'entraîneur en a été informé). Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Vérification par Dr. Atack-Berthiaume, le vétérinaire de la CAJO, pour le #4, MUSSELSFRMBRUSSELS, après la course ; le #4 a été placé sur la Liste des chevaux à surveiller du vétérinaire de la CAJO. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

3 #2 SUNDAY POKER (2 réclamations) pour 12 000 \$ par Luc & Melissa Loyer (Sylvia Toth - Entraîneuse).